



VILLE DE MILLY-LA-FORÊT
91490

Téléphone : 01 64 98 80 07
Fax : 01 64 98 79 21

Milly-la-Forêt, le 21 juin 2018.

Objet : Convocation au Conseil Municipal.

Chère Collègue, Cher Collègue,

J'ai l'honneur de vous faire connaître que le Conseil Municipal se réunira à la Mairie le :

Mercredi 27 juin 2018 à 20h30

ORDRE DU JOUR

1. Admission en non-valeur de créances sur le budget principal
2. Attribution du nom de Jean PERRIER à la salle située dans le bâtiment annexe de l'école Jean COCTEAU
3. Approbation de l'adhésion de la commune de Marolles-en-Hurepoix au SIARCE
4. Approbation de l'adhésion de la commune de la Ferté-Alais au SIARCE
5. Approbation du retrait partiel de la Communauté d'Agglomération « Cœur d'Essonne Agglomération » du SIARCE au titre de la compétence « distribution de l'eau potable »
6. Approbation de la modification des statuts du SIARCE
7. Approbation de la modification des statuts de la CC2V
8. Approbation de la modification des statuts du Syndicat de Musique des Deux Vallées.
9. Souscription volontaire de l'entreprise BAYER S.A.S pour la réfection d'une partie du chemin rural n°5 dit de la grosse roche
10. Constructions et installations en dehors des parties urbanisées de la Commune justifiées par l'intérêt de la Commune
11. Déclassement du domaine public communal de la parcelle cadastrée section AI numéro 1017 en vue de sa cession
12. Approbation du lancement d'une campagne de mobilisation d'un mécénat populaire pour la rénovation de la Chapelle Saint-Blaise.

Veuillez agréer, Chère Collègue, Cher Collègue, l'expression de mes salutations distinguées.

Commune
adhérente

Le Maire,
Patrice SAINSARD.

